ANNEXE 1 - TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES DES FETES

Délibération du Conseil Municipal n° 52/2026 du 7 octobre 2026 – Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2027

DENOMINATION DE LA LOCATION	Par jour Manifestations Commerciales (ex. Défilé de Mode)	En semaine (par jour) ou supplément appliqué en cas de retard dans l'état des lieux et/ou la restitution des clés		WEEK-END du vendredi 15 heures au lundi 8 heures		Associations Richemontoises pour manifestations locales
	sociétés Richemontoises et extérieures	sociétés Richemontoises	sociétés extérieures	Particuliers et sociétés Richemontois	Particuliers et sociétés extérieurs	
1 – Salle de 500 m² – Saint Jacques						Gratuité pour les 2 premières manifestations de l'année (peu importe la salle). Les locations suivantes seront facturées comme suit (forfait) : • 150,00 le Week-end, pour la Salle Louis-Victor Sécheret, • 250,00 € le Week-end pour la salle St Jacques En cas d'annulation de la réservation, il sera fait application des modalités du règlement d'utilisation.
. Avec la cuisine et le bar	3 500,00	400,00	2 000,00	500,00	3 000,00	
. Avec le bar sans la cuisine	3 000,00	350,00	1 600,00	450,00	2 500,00	
2 – Salle de 100 m² - Saint Jacques						
. Avec la cuisine et le bar	1 200,00	200,00	900,00	300,00	1 000,00	
. Avec le bar sans la cuisine	750,00	150,00	500,00	200,00	600,00	
3 – Salle de 300 m² - Louis-Victor SECHERET						
. Avec Cuisine	1 500,00	220,00	900,00	330,00	1 220,00	
4 – Réunion						Gratuité
. Salle 300 m²		100,00	500,00			
. Salle 100 m²		80,00	360,00			
. Salle 500 m²		250,00	900,00			
5 – Vaisselle – Le couvert complet	1,50	1,00	1,50	1,00	1,50	Location gratuite, ma remboursement de la vai cassée ou disparue
6 – Cautionnement	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 057-215705823-20261007-DEL_52B_2026-DE